

## **Le plan de financement**

Le tournage du film, qui s'étalera sur dix jours, est prévu entre le 16 et le 25 août inclus. Nous disposons actuellement d'une partie des ressources nécessaires au tournage et sommes en train de rédiger une demande de matériel auprès de l'école de référence du projet. La Fémis offre à ses étudiants la possibilité de réaliser des projets hors cursus en mettant à leur disposition, sur demande motivée, une partie du matériel de tournage nécessaire. Le matériel dont nous faisons la demande auprès de l'école correspond à l'ensemble du matériel son, exceptés les micros cravates que nous louerons par ailleurs, et au matériel lumière, qui sont dans l'un et l'autre cas très légers (voir la liste détaillée en annexe, où nous mentionnons pour information, avec présentation de devis, le coût de ce matériel en boîte de location, qui s'élève à 700 euros pour le son et à 1140 euros pour la lumière).

Nous sollicitons le dispositif de soutien Culture Actions afin de subvenir aux coûts impliqués par la location du matériel de tournage qui ne sera pas pris en charge par la Fémis, et par des éléments de décor qui ne sont pas proposés par le petit local à accessoires mis à notre disposition par l'école. Comme détaillé dans les devis en annexe, le matériel image dont nous aurions besoin se constitue lui aussi d'un ensemble léger et d'entrée de gamme, à savoir une caméra cinéma correcte mais parmi les plus abordables du marché, et l'appareillage indispensable à son fonctionnement et à son usage pour l'esthétique « portée » définie pour le film (une optique et un accessoire de mise au point, un filtre, un pare-soleil, un kit épaulé pour les plans mobiles, une carte mémoire, un moniteur image et un pied pour les plans fixes, avec une plaque d'adaptation pour la caméra). À ce matériel image s'ajoute un kit de micros cravate, non fournis par l'école, ainsi qu'un vidéo projecteur pour effectuer des projections lumineuses dans un décor. Enfin, la subvention du dispositif Culture Actions nous permettrait d'acheter un costume d'occasion : une veste imperméable argentée (voir les devis en annexe). Nous sollicitons par conséquent le dispositif de soutien Culture Actions pour un montant de 2800 euros, correspondant à la location du matériel image, des micros cravate et d'un projecteur, et à l'achat d'occasion d'un costume, afin de pouvoir réaliser notre tournage dans les meilleures conditions.

À côté de ces coûts impliqués par la location de matériel s'ajoutent des coûts de régie pour lesquels seront sollicités d'autres sources de financements extérieures au dispositif de soutien Culture Actions. Il s'agit des dépenses alimentaires, en l'occurrence une régie (végétarienne) pour quinze personnes sur dix jours (à raison d'un repas par jour avec encas le matin et l'après-midi), et du transport du matériel sur les lieux de tournage, nécessitant la location d'un véhicule utilitaire de 3m3 ainsi que des emplacements de stationnement pour les dix journées de tournage. Le coût de la régie, pour lequel seront sollicités ces cofinancements, s'élève en tout à 1300 euros (voir les devis en annexe).

Pour subvenir à ces dépenses, deux possibilités de financements sont envisagées. D'une part, le dispositif d'aide aux tournages proposé par l'Université Paris 8 (dans le cadre de la

FSDIE), qui intervient, comme financement d'appoint, auprès de projets universitaires bénéficiant déjà d'une partie des moyens nécessaires à leur réalisation. La contribution de la FSDIE pourrait être sollicitée en particulier pour compléter la location du matériel demandé à la Fémis, dans l'éventualité où une partie de celui-ci seulement, et non son entièreté, nous serait attribuée par l'école. Il s'agit d'autre part d'un « crowdfunding », qui permettra de subvenir aux dépenses qui n'auraient pas été couvertes par les autres demandes de financements évoquées. À cette fin, une présentation détaillée du projet, avec moodboard et mise en avant de ses acteurs principaux, de ses participants et des différentes universités de rattachement, sera mise en forme et diffusée auprès des membres partenaires de la Fémis, des communautés universitaires, sur les réseaux sociaux, etc.

À côté de ces dépenses liées au tournage, nous disposons également d'un certain nombre de prêts en « nature », qui permettront de réaliser certaines tâches sans dépenses. Par exemple, entre chaque journée de tournage, le matériel sera placé chez l'étudiant réalisateur, dont le logement se trouve à proximité des décors, ce qui évitera notamment de louer un espace sécurisé pour y placer le matériel entre chaque journée. Le véhicule utilitaire de 3m3 sera quant à lui placé dans le parking de la même résidence, où une place sera mise à disposition à cet effet. Les décors principaux du tournage n'impliqueront pas non plus de coût, puisque les jardins où se déroule une partie du film seront prêtés par la ville de Montreuil, qui propose un dispositif d'aide aux décors et à la mise en place des tournages, et puisque le café visé pour les quelques scènes se déroulant dans ce lieu est un café situé en banlieue, fermé deux jours par semaine, où une partie de l'équipe du film a déjà tourné précédemment et avec lequel un arrangement pour le tournage est en cours. Une petite chambre où se déroulent quelques scènes sera également prêtée par des connaissances, dans le 20<sup>ème</sup> arrondissement de Paris.

Enfin, tous les espaces nécessaires à la post-production du film (qu'il s'agisse de la salle de montage, de la salle de montage son, de l'auditorium de mixage et de la salle d'étalonnage) seront fournis par la Fémis, qui dispose de chacun de ces espaces et offre la possibilité aux projets hors cursus d'en bénéficier sur demande motivée, tandis que la musique du film sera composée par des étudiants musiciens, internes et externes à l'école, avec leur propre matériel.